

PARTIE 3 : LA DÉFENSE ET LA PAIX

Thème 2 : La Défense et l'action internationale de la France

S1 : La marine nationale protège notre océan

Problématique : comment la ZEE de la Nouvelle-Calédonie est-elle surveillée et protégée ?

Document d'ouverture : vidéo sur le contrôle d'une unité de pêche étrangère dans une ZEE française effectuée par la marine nationale. (*Source marine nationale*).

Document 1 : Ils traquent les pêcheurs ! *Les Nouvelles calédoniennes*, publié le lundi 14 octobre 2013.

Document 2 : carte de la zone maritime de la Nouvelle-Calédonie.

Source : site internet des FANC <http://www.forcesarmees.nc>

ACTIVITÉS

Vidéo : décrivez comment s'effectue le contrôle d'un bateau de pêche par la marine nationale. (activité orale)

Document 1 :

- Quel est le but de cette mission confiée à la marine nationale ?
- Quelles sont les nations qui participent à cette opération aux côtés de la marine nationale ?

Vidéo et document 1 :

- Quels sont les moyens mis en œuvre par la marine nationale ?

Documents 1 et 2 :

- Quels pays font partie de la zone maritime de la Nouvelle-Calédonie ?
- Citez un exemple de coopération entre les pays de la zone maritime de la Nouvelle-Calédonie.

Document 2 :

- Quels défis doivent surmonter les hommes de la marine nationale afin de pouvoir accomplir leur mission de surveillance ?

Trace écrite :

Dans un développement construit, décrivez les missions de la marine nationale autour de notre archipel :

- l'importance de ces missions
- les difficultés
- la coopération

Document 1.

Défense. La Marine participe à l'opération de surveillance « Kurukuru »

Ils traquent les pêcheurs

Les Nouvelles calédoniennes. Publié le lundi 14 octobre 2013

Depuis la semaine dernière, les équipages de La Glorieuse et d'un Gardian patrouillent au large des îles Fidji et du Vanuatu pour surveiller les bateaux de pêche. Objectif : garder un œil sur les pratiques des palangriers.



Depuis une semaine, un Gardian patrouille au-dessus d'une vaste zone située entre Fidji et le Vanuatu, de concert avec La Glorieuse, sur les flots. Leur but : traquer les palangriers. Photo Fanc

C'est une zone immense, grande comme deux fois l'Europe. Dans cette infinité bleue, pendant quinze jours, des navires militaires américains, australiens, néo-zélandais et français vont quadriller le secteur. Leur but : traquer les palangriers et s'assurer qu'ils respectent les bonnes pratiques de pêche. Nom de l'opération : Kurukuru. Depuis 2005, la France, via les forces armées de Nouvelle-Calédonie (Fanc) mais également celles de Polynésie française, participe à cette opération de surveillance annuelle qui s'étale sur quinze jours.

Assistance. Cette année, les équipages de La Glorieuse, un patrouilleur de la Marine nationale et un Gardian, un avion de surveillance (tous deux basés à Nouméa), sont engagés dans cette opération qui se déroule en partenariat avec les Etats-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, dans le cadre du « Quad », (pour Quadrilateral Defence Co-Operation Forum). Le but de cette structure qui réunit les quatre pays ? Plancher sur les questions de sécurité dans le Pacifique, sur les zones économiques exclusives. Un exemple parmi d'autres de la coopération entre les pays de la zone. Et d'une assistance aux Etats insulaires qui ne disposent pas forcément de ces moyens militaires de surveillance.

Dissuasive. « Le but de cette opération est de lutter contre la pêche illégale ou non-déclarée, explique le chef de bataillon Bruno Filippi, chef de cabinet du commandant supérieur des Fanc. Cette présence militaire est dissuasive vis-à-vis des éventuels fraudeurs. » Mais pas seulement, puisqu'une fois que les militaires ont repéré un bateau de pêche, ils peuvent effectuer un contrôle à bord. Balise d'identification, inspection des cales, examen du journal de bord, analyse des ratios de marchandises, tout est passé au crible. Au cours de la semaine qui vient de s'écouler, l'équipage de La Glorieuse, qui croise entre les îles Fidji et le Vanuatu a ainsi contrôlé trois navires. Deux chinois et un vanuatais. Si aucune infraction n'a été constatée, cette présence fait vite le tour des capitaines de navires qui croisent dans la zone. Et permet, espèrent les militaires, de refréner les éventuelles entorses aux règlements que les pêcheurs pourraient être tentés de faire. En tout, quinze patrouilleurs traquent les pêcheurs. Leurs mouvements et leurs actions sont pilotés depuis le centre opérationnel du Forum Fisheries Agency (FFA), basé à Honiara, aux îles Salomon.

Document 2

La zone maritime de la Nouvelle-Calédonie



Source : site Internet des FANC <http://www.forcesarmees.nc>

 Zone de responsabilité permanente des FANC

 Zone économique exclusive de la Nouvelle-Calédonie